

AVIS PUBLIC

Est donné, par le présent, par la soussignée, secrétaire-trésorière, de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil Municipal mercredi le 13 janvier 2021 à 19 h 30 heures par visioconférence.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : **2020-006**

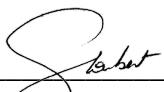
Nature et effets : Tel que présenté à l'inspecteur municipal, le demandeur souhaite régulariser les empiètements de la piscine, galerie et dalle de béton de l'immeuble du 8, 8e avenue, lot 5 294 937.

La demande de dérogation mineure concerne la régularisation de l'empiètement de la piscine, la galerie et la dalle de béton, à l'intérieur de la bande de protection riveraine. L'empiètement de la piscine est de 0,59 mètre à l'intérieur de la bande de protection riveraine, l'empiètement de la galerie est de 0,72 mètre à l'intérieur de la bande de protection riveraine, et l'empiètement de la dalle de béton est de 0,87 mètre à l'intérieur de la bande de protection riveraine. Le but est donc de rendre conforme ces empiètements en vertu du règlement municipal de zonage (347-07) et du décret concernant la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, édictée par le décret no. 1980-87 du 22 décembre 1987 et ses modifications subséquentes.

Identification du site concerné : 8, 8e avenue, lot 5 294 937

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Il devra le faire par écrit avant le 12 janvier 2021 et se fera entendre par voie de visioconférence si la séance se tient à huis clos selon l'arrêté ministériel 2020-09.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu ce vingt-deux décembre 2020.

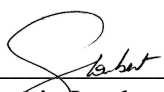


Sophie Loubert
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (15 jours avant)

Je, soussignée, Sophie Loubert, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 22 décembre 2020 entre 9 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 22 décembre 2020.



Sophie Loubert
Secrétaire-trésorière